

CAPES / Agrégation

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS EN AFRIQUE

Métropole et colonies, sociétés coloniales,
de la conférence de Berlin (1884-1885)
aux Accords d'Évian de 1962



Sous la direction de Yannick Clavé



La France, puissance coloniale en Afrique de la conférence de Berlin (1884-1885) aux accords d'Évian (1962)

Yannick Clavé

I. La France construit un Empire colonial en Afrique

A. Le poids des héritages : la France et l'Afrique au XIX^e siècle

L'histoire de la domination impérialiste et coloniale de la France en Afrique doit être replacée dans une longue durée car, lorsque débute le programme au moment de la conférence de Berlin en 1884-1885, la France possède déjà plusieurs millions de km² de colonies à travers le continent africain. Elle y est aussi présente depuis des décennies par une forme d'impérialisme « informel », lié au commerce et aux activités financières, enjeux économiques essentiels qui ne disparaîtront jamais. La France est alors engagée dans une phase ascendante de sa domination coloniale, parfaitement assumée par la III^e République. Les défaites militaires et géopolitiques de la fin du XVIII^e siècle, notamment la guerre de Sept Ans qui s'achève par le désastreux traité de Paris (1763), avaient pourtant fait perdre à la France la quasi-totalité de son premier empire colonial, celui en Amérique construit aux XVII^e et XVIII^e siècles, avant que la Révolution et l'Empire n'enfoncent le dernier clou sur le cercueil des ambitions françaises. Mais le traité de Paris en 1814, qui acte la défaite française et l'abdication de Napoléon I^{er} face aux Alliés, permet à la France de récupérer quelques possessions coloniales, dans les Antilles mais aussi en Afrique où elle se voit restituer ses comptoirs commerciaux sénégalais (Saint-Louis et Gorée) ainsi que l'île Bourbon (La Réunion). La France ne le sait pas encore, mais ces lieux très modestes deviendront quelques décennies plus tard des points d'appui très utiles pour la construction d'un nouvel empire colonial.

La France de la Restauration, marquée par les règnes de Louis XVIII (1814-1824) puis Charles X (1824-1830), est en très net retrait des affaires internationales. Elle n'a plus les ambitions d'une politique extérieure indépendante : humiliée, la France est sous la surveillance des vainqueurs du Congrès de Vienne et ne tient pas à froisser la puissance britannique, qui affirme alors son hégémonie sans partage sur les mers. Elle n'en a plus, également, les moyens : l'armée est très affaiblie, la marine est pratiquement inexistante, le commerce outre-mer s'est écroulé et le pays est exclu du concert des nations. Le pouvoir politique comme l'opinion publique, en outre, se désintéressent à peu près complètement de la question coloniale, alors qu'au même moment en Angleterre elle occupe une place importante dans

les débats politiques et les réflexions intellectuelles. Il est vrai que, à la différence de l'Angleterre, la France est une puissance historiquement tournée vers le continent et que la volonté politique a toujours fait défaut pour encourager la colonisation : il s'agit d'ailleurs là d'une des raisons fondamentales de l'échec français en Amérique du Nord lors de la première colonisation et au contraire de la réussite éclatante de l'entreprise britannique et de ses Treize colonies. Ce désintérêt n'est donc pas une nouveauté dans la France du début du XIX^e siècle. Il se prolonge même dans toute la première moitié du XIX^e siècle, traduisant aussi les hésitations du pouvoir politique, qu'il s'agisse de la monarchie de Juillet (1830-1848) ou de la II^e République (1848-1851), et son incapacité à définir un projet colonial.

Pourtant, et même si les contemporains ne l'ont nullement perçu ainsi, l'été 1830 est sans conteste une rupture, lorsque l'armée française, dans les dernières semaines du règne de Charles X, réussit sans difficulté à s'emparer de la vieille ville d'Alger, dans une lointaine province d'un Empire ottoman en train de se désagréger. Le 5 juillet, le général Louis de Bourmont, à la tête de 37 000 soldats, impose au dey d'Alger la capitulation. Alors que la révolution des « Trois Glorieuses » à la fin du mois de juillet met un terme au règne de Charles X et à la Restauration, la question du devenir de cette conquête coloniale est entière. Les premières années de la monarchie de Juillet sont marquées par d'intenses débats, que Louis-Philippe, après une longue hésitation, finit par trancher en faveur du maintien de la présence française et de la poursuite de la conquête militaire. Celle-ci est très violente face à la farouche résistance des populations locales. L'ordonnance du 22 juillet 1834 crée officiellement les « possessions françaises dans le nord de l'Afrique », signant ainsi l'acte de naissance d'une colonie sans nom, sous statut militaire. Le général Bugeaud, avec ses 70 000 hommes dans les années 1840, combat sans relâche toutes les résistances et impose un très rigoureux « régime du sabre ». La II^e République tente ensuite de mettre en œuvre une politique d'assimilation, notamment en Algérie qui devient, selon la Constitution de novembre 1848, un « territoire français », qui reçoit de nouveaux colons et qui accueille de nombreux condamnés politiques en métropole. Cette nouvelle vague de peuplement demeure cependant modeste et les conditions de vie sur place sont encore très difficiles.

La vraie rupture survient avec le Second Empire (1852-1870) : c'est Napoléon III qui, le premier, définit un projet colonial pour la France en Afrique, conçu comme un moyen de restaurer la puissance française. Le projet colonial doit ici être entendu comme la volonté d'appropriation, d'exploitation et de soumission de territoires et de populations à la domination française. Pour Napoléon III, il s'agit à la fois de faire progresser l'impérialisme français, notamment financier (Tunisie, Égypte où est inauguré le canal de Suez en 1869, Madagascar), mais aussi de relancer la conquête au Sénégal qui devient une véritable colonie (rôle essentiel du général Faidherbe, création des tirailleurs sénégalais, fondation de Dakar en 1857) et, surtout, de faire de l'Algérie une vitrine de la présence française en Afrique. Il avait déjà annoncé l'importance stratégique de cette possession dans son discours de Bordeaux en octobre 1852, quelques semaines avant la proclamation du Second Empire, rêvant d'un « royaume arabe » sous la tutelle française. La politique de peuplement initiée en 1848 est nettement amplifiée : l'Algérie accueille désormais plus de 200 000 colons européens, essentiellement français. Napoléon III, qui déclare la conquête militaire officiellement achevée en 1857 (soumission d'Abd El-Kader), est le premier chef d'État à se rendre personnellement en Algérie, en 1860 puis en 1865. Il cherche aussi à introduire des réformes politiques et institutionnelles, pour associer davantage les colonisés et limiter les effets de la ségrégation dont ils sont victimes. Ce projet inédit de modernisation politique se traduit par deux lois successives, celle de 1863 qui restitue aux tribus musulmanes les terres qui leur avaient été confisquées et celle de 1865 qui ouvre la possibilité aux Algériens de devenir citoyens français. Ce projet se heurte toutefois à de fortes résistances sur place, à la fois chez les colons et chez les militaires,

et n'a pas le temps de se développer à cause de l'écroulement brutal du régime lors de la défaite de 1870 face à la Prusse. Proclamée le 4 septembre 1870, la III^e République, durant ses premières années, n'est pas républicaine car elle est tenue par les monarchistes, qui essaient de gagner du temps pour placer un roi. Mais la restauration monarchique est un échec, et les républicains, élections après élections, s'emparent des leviers du pouvoir entre 1876 et 1879. Cette décennie 1870 voit, à nouveau, un net recul de la puissance française, que l'Allemagne et l'Angleterre prennent soin d'isoler : c'est le temps de la « politique du recueillement », d'autant plus que le pays est absorbé par sa reconstruction et par les affrontements politiques. La colonisation, qui ne suscite toujours pas un grand intérêt dans l'opinion publique, fait cependant l'objet de vifs débats dans la classe politique et dans les milieux intellectuels.

B. L'Afrique française : une diversité de territoires et de statuts, un ordre colonial

D'un million de km² en 1870, la superficie de l'Empire colonial français en Afrique passe à 9,5 millions de km² à 1896 (date de l'annexion officielle de Madagascar) puis 10 millions de km² en 1914, ce qui représente alors environ vingt fois la superficie de la France métropolitaine. Les dernières annexions, au lendemain de la guerre (notamment le Togo et le Cameroun, confisqués par la SDN à l'Allemagne), permettent à l'Empire français d'atteindre un apogée au milieu du xx^e siècle (un peu plus de 12 millions de km²). L'Empire français en Afrique regroupe une majorité de colonies (Afrique occidentale française ou AOF, Afrique équatoriale française ou AEF, Madagascar, Côte française des Somalis), mais aussi deux protectorats (Tunisie et Maroc) et trois départements (Algérie). → *Se reporter au tableau récapitulatif à la fin du chapitre 3 et aux cartes dans les outils de travail.*

Les conquêtes militaires s'accompagnent rapidement de l'instauration d'un ordre colonial, que l'on peut définir comme étant l'ensemble des formes d'hégémonie permettant aux Français de prendre le contrôle des territoires et d'imposer un nouveau système politique, administratif et juridique aux populations africaines. Reposant à la fois sur des formes de gouvernement et d'administration, sur l'instauration d'outils de contrôle et de coercition, sur la répression et sur la collaboration d'une partie des colonisés, il fait intervenir une pluralité d'acteurs et est conçu par les Français pour être pérenne.

C. Quand les Républiques étaient impérialistes et coloniales

De 1884 à 1962, ce sont trois Républiques qui se succèdent : la III^e jusqu'en 1940, la IV^e entre 1946 et 1958, enfin la V^e dans les quatre dernières années du programme jusqu'en 1962. Dans la longue histoire des régimes politiques contemporains de la France, c'est bien le système républicain qui a été, et de loin, le plus ouvertement impérialiste et colonialiste. En effet, dès la fin du xix^e siècle, dans les années 1880 et 1890, la République élabore un projet colonial, étroitement articulé à son projet républicain.

Ce projet colonial est pensé à la fois à l'échelle de la France et de ses colonies en lien avec le projet républicain, mais aussi à l'échelle internationale comme un moyen de sortir de l'isolement et de reconstruire une puissance. La France se lance ainsi dans la « course au clocher » selon l'expression de Jules Ferry de 1890, accumulant les conquêtes coloniales, à la fois par la guerre mais aussi par la voie diplomatique et par le grignotage foncier, ces trois moyens étant complémentaires les uns des autres. Incontestablement, c'est par l'impérialisme et la colonisation que la France est sortie de son isolement diplomatique et a pu retrouver un statut international au cœur du concert des nations.

II. Au cœur du « tournant global » et du postcolonialisme : des évolutions historiographiques majeures

Depuis trois décennies, la profondeur des renouvellements historiographiques permet d'enrichir l'étude du phénomène colonial et des empires coloniaux. Dans le cadre de ce nouveau historiographique initié à partir des années 1990, les sciences sociales connaissent un « tournant global ». Celui-ci a particulièrement concerné l'histoire des colonisations et des décolonisations, selon plusieurs nouvelles tendances historiographiques étroitement liées les unes aux autres et qui ont permis de faire entrer les sociétés colonisées d'Afrique dans l'histoire du monde. Qu'il s'agisse de l'histoire « globale », de l'histoire « connectée » ou des études « subalternes », toutes sont étroitement imbriquées : faire une histoire des « subalternes », en premier lieu les populations colonisées, c'est nécessairement en avoir une approche à la fois globale et connectée.

A. De l'histoire monde à la nouvelle histoire impériale et à l'histoire « globale » : dépasser le cadre national et décentrer le regard

L'histoire monde ou *world history* qui a émergé aux États-Unis dès la fin des années 1960, permet de replacer les Empires coloniaux dans le contexte mondial tout en interrogeant la nature et le fonctionnement de ces empires (avec une forte dimension comparative). C'est de cette histoire monde qu'est née, ensuite, la nouvelle histoire impériale ou *new imperial history*, dont un des ouvrages fondateurs est celui de Frederick Cooper et Ann Laura Stoler publié en 1997, *Tensions of Empire*, complété par *Repenser le colonialisme* (traduit en français en 2020). Les historiens renouvellent profondément l'étude du fonctionnement des Empires coloniaux et de la construction, sur la durée et souvent de manière pragmatique, parfois même chaotique, d'un ordre colonial. C'est ce qui permet d'entrer dans les réalités quotidiennes du fonctionnement des sociétés coloniales, avec tous leurs acteurs, y compris marginaux. Cette nouvelle approche globale du fait colonial s'inscrit elle-même dans le « tournant impérial » (« *imperial turn* ») des années 1980 et 1990 qui a changé le regard porté sur la colonisation, notamment pour ce qui concerne l'imprégnation de la culture coloniale dans le quotidien des populations, non seulement dans les pays soumis, mais aussi en Europe. Il montre aussi l'existence de « souverainetés feuilletées¹ », qui se comprennent par le fait que ce qui définit les Empires coloniaux, c'est la multiplicité des régimes de domination qui se juxtaposent.

C'est également à partir des années 1990 qu'émerge l'histoire « globale », promue notamment dans le monde anglo-saxon. Elle permet de décentrer son regard – abandonner le grand récit traditionnel de l'occidentalisation de la planète et s'affranchir des frontières nationales – pour penser les sociétés en termes de rencontres, de contacts et de circulations, et donc mettre en évidence les connexions qui s'opèrent au sein de ces sociétés à toutes les échelles spatiales, du local au mondial. Les Empires coloniaux sont ainsi désormais pensés en termes de réseaux et d'interconnexions les uns et avec les autres, et dans lesquels, au final, la métropole n'apparaît plus que comme un pôle parmi d'autres. Le terme « global » vise à mettre l'accent sur les phénomènes d'interdépendance accrue, sur les processus d'intégration à l'échelle mondiale : commerce, guerre, religion, migration... C'est loin d'être quelque chose de nouveau, certes, puisque la voie avait été ouverte par Braudel avec son approche des civilisations, de la Méditerranée

1. Burbank Jane, Cooper Frederick, *Empires in Global History. Power and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2010 (traduction française Payot, 2011); Surun Isabelle, « Introduction. Trajectoires historiques des souverainetés africaines au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 58, 2019, p. 9-29.

et de la géohistoire. C'est lui qui, notamment, avait évoqué la notion d'« espace monde » pour désigner une première forme de mondialisation aux ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, centrée sur l'Atlantique et contrôlée par les puissances ibériques. Dans le sillage des *cultural studies*, Serge Gruzinski avait ensuite mis en évidence dès les années 1980 ce qu'il est devenu coutume d'appeler la « mondialisation ibérique » c'est-à-dire une forte augmentation des échanges et des circulations entre les « quatre parties » du monde : Afrique, Amérique, Asie et Europe. Il approfondit cette réflexion dans *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation* (2004), puis l'élargit au monde islamique avec *Quelle heure est-il là-bas ? Amérique et islam à l'orée des Temps modernes* (2008).

Il s'agit, d'une part, de dépasser les cadres nationaux de la recherche historique pour étudier tous les phénomènes à l'échelle planétaire et, d'autre part, de sortir de l'ethnocentrisme occidental et de rompre avec l'historiographie traditionnelle occidentale qui aligne toutes les sociétés sur la périodisation canonique. L'histoire globale s'appuie autour de quatre axes d'étude : l'analyse des flux et réseaux commerciaux, la relecture du colonialisme et de l'impérialisme (dans le sillage des *post colonial studies* et des *subaltern studies* qui ont émergé dans le monde anglo-saxon ; voir le paragraphe C.), la mobilité et les migrations, enfin les conditions d'éclosion du processus d'industrialisation.

B. Une histoire « connectée » : penser la rencontre et les connexions entre des mondes différents

L'histoire connectée, quant à elle, prolonge tout en l'approfondissant la démarche d'histoire globale. Pour certains historiens, l'histoire connectée est une composante de l'histoire globale, mais dans tous les cas les deux démarches sont très proches. Elle s'attache à tisser une histoire des connections entre civilisations, tente de penser la rencontre entre des mondes hétérogènes en intégrant leurs différents régimes d'historicité. La notion a été introduite notamment par Sanjay Subrahmanyam (*Explorations in Connected History*, Oxford, 2005, mais aussi plus récemment *L'empire portugais d'Asie* en 2017 ou sa biographie originale de Vasco de Gama en 2014), historien d'origine indienne ayant enseigné en Angleterre et aujourd'hui professeur au Collège de France, et reprise par des historiens tels que Serge Gruzinski avec *Les Quatre Parties du monde*, Patrick Boucheron (qui a dirigé une *Histoire du monde au ^{xv}^e siècle*, 2009) ou encore Romain Bertrand qui a publié des ouvrages majeurs (*L'Histoire à parts égales*, 2014 ; *L'exploration du monde, une autre histoire des grandes découvertes*, 2019 ; *Qui a fait le tour de quoi ? L'affaire Magellan*, 2020). L'objectif de Romain Bertrand, dans *L'Histoire à parts égales*, est de restituer une « *histoire symétrique* » d'une rencontre entre l'Orient et l'Occident entre les ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, soit la rencontre de 1596 entre Hollandais et Javanais. Avec cette histoire connectée, on est toujours dans le local, mais un local globalisé. R. Bertrand part ainsi d'une très grande échelle, Java au ^{xvi}^e siècle, pour faire découvrir une histoire de rencontres, de frictions, d'incompréhensions, d'hostilités entre Néerlandais et Javanais, en élargissant progressivement l'échelle géographique. Dans son travail de recherche, Romain Bertrand tente d'accorder une « *égale dignité documentaire* » aux deux univers observés, sans téléologie ni ethnocentrisme. Les sources sont constituées des livres de bord, des récits de voyage européens et de toutes les chroniques insulindiennes disponibles. Dans ce cadre, l'expression « *à parts égales* » signifie qu'il ne s'agit pas seulement d'utiliser autant les sources asiatiques que les sources européennes, mais aussi de les utiliser « *de la même façon* ». En prenant en compte le point de vue des « indigènes », R. Bertrand remet en question l'image d'une Europe triomphante, riche de sa culture et abordant des espaces sauvages aux populations non civilisées. En effet, l'analyse des sources insulindiennes montre que les Javanais sont restés indifférents à une rencontre qui n'est mentionnée nulle part car dénuée de tout intérêt pour un peuple qui était alors suffisamment

occupé par, d'une part, la Chine impériale et ses échanges commerciaux à travers le monde, d'autre part ses relations avec les lettrés de la péninsule arabique, de l'Empire ottoman, de la Chine impériale, de l'Inde moghole et du monde persan. Si la rencontre est un « non-événement » pour les Javanais, en revanche, du côté hollandais, cette prise de contact est vécue comme un triomphe. Cette démarche « *à parts égales* » démontre que les populations extra-européennes avaient bien d'autres contacts que les Européens, qui ne représentaient qu'un lien parmi d'autres... Cette articulation des échelles – le local et le global – est de plus en plus prise en compte par les historiens, notamment chez les modernistes anglosaxons qui parlent désormais d'une *global microhistory*, pour allier l'intérêt historiographique suscité par la « microhistoire » des années 1980 au paradigme de l'histoire globale. Les revues spécialisées se sont largement ouvertes à ces approches, en témoigne par exemple un numéro des *Annales* en 2018 consacré à un dossier « Micro-analyse et histoire globale » et dans lequel ont écrit des historiens comme Guillaume Calafat ou Romain Bertrand.

C. L'apport décisif des études post coloniales et des études « subalternes »

Issus de la gauche intellectuelle radicale des universités anglo-saxonnes dans les années 1970 et 1980, ces deux courants se proposent de mieux prendre en compte le point de vue des vaincus et des dominés, dans une perspective de décentrement d'un regard trop occidental-centré. Les études dites « post coloniales » (*post colonial studies*) ne sont pas tant un courant historiographique structuré, que, surtout, un mode d'analyse, une méthode historique pour étudier la colonisation et les sociétés coloniales, en s'appuyant sur les apports de la nouvelle histoire impériale, de l'histoire globale et de l'histoire connectée. Ces études ont pour origine le militantisme anticolonial du milieu du *xx*^e siècle, à l'image d'un Frantz Fanon, repris ensuite dans certains milieux intellectuels aux États-Unis puis en Europe. Ce courant trouve sa source dans l'*Orientalisme* d'Edward Saïd, publié dans les années 1970, pour lequel l'Orient n'existe pas et n'est qu'une fiction élaborée par les Occidentaux au *xix*^e siècle (*L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Seuil, 2005 traduction française). Pour ces historiens de la colonisation, il s'agit de rompre avec l'eurocentrisme et une écriture de l'histoire coloniale orientée par les élites (d'où une proximité avec le « *linguistic turn* » et le déconstructionnisme), de retrouver la parole des colonisés et de s'intéresser à l'influence exercée par le passé colonial sur les sociétés actuelles. Une autre idée centrale de cette démarche est de montrer que le legs colonial demeure tellement puissant au lendemain des décolonisations qu'il continue à peser sur la manière dont s'organisent les nouveaux États indépendants et se restructurent les sociétés africaines. Il est donc nécessaire de se départir du poids idéologique et militant qui existe dans cette pensée, encore aujourd'hui d'ailleurs, pour se concentrer sur ce que cela apporte à l'historien.

Les études postcoloniales font par ailleurs le lien avec un autre courant militant à partir des années 1980, les « études subalternes » (*subaltern studies*), qui permettent d'initier une histoire « par le bas » en mettant en lumière tous les acteurs « subalternes », habituellement peu voire pas pris en compte par les historiens. Les *subaltern studies* sont d'abord nées en Inde. Réunies au milieu des années 1980 autour de la figure de Ranajit Guha, marxiste critique, un petit groupe de chercheurs indiens entend redonner voix aux « sans-voix » de l'histoire coloniale. Il s'agit alors de reconsidérer l'histoire de la colonisation en Inde à partir du rôle joué par les « subalternes », soit les opprimés, en s'attaquant à l'eurocentrisme des visions historiques. Ce projet avait trois inspirations théoriques principales : Mao Zedong (maoïsme), Antonio Gramsci, et les historiens marxistes britanniques tels Edward P. Thompson, un des pères fondateurs des *cultural studies*, promoteur d'une histoire « par le bas ». Le projet des *subaltern studies* s'est incarné dans la publication d'une série de onze volumes entre 1982 et 2005 regroupant un

total de quelque cinquante contributeurs¹. La plupart sont relatifs à l'histoire de l'Inde moderne. Cette publication a rencontré un vif succès dépassant les frontières de l'Inde, chaque numéro ayant fait l'objet de réimpressions. En effet, le courant des *subaltern* a eu un impact international, soulevant un grand enthousiasme dans le monde anglophone, en particulier au Royaume-Uni et aux États-Unis et jusque dans certains pays du Sud, notamment en Amérique latine. C'est probablement la première fois qu'un courant d'idées issu d'un pays anciennement colonisé a connu un retentissement international, touchant les pays occidentaux. Ce courant est désormais bien implanté en France (par exemple avec la revue *Politique africaine* créée en 1981) et a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives. Il existe par ailleurs une historiographie africaine aujourd'hui, souvent méconnue alors qu'elle est très dynamique, qui tente de prendre en compte le poids des enjeux mémoriels, car les résistances à la conquête européenne ont profondément marqué la mémoire populaire des colonisés et de leurs descendants.

III. Penser l'Empire colonial français par les sociétés coloniales et les Africains

A. La formation de sociétés coloniales : Français et Africains se côtoient sans se mélanger

Les sociétés coloniales forment des systèmes spécifiques, constitués à la suite des conquêtes et des appropriations territoriales à la fin du XIX^e siècle, et qui durent jusqu'à l'accession à l'indépendance des colonies entre 1956 (Tunisie et Maroc) et 1962 (Algérie). Elles résultent de la combinaison imposée d'une population autochtone très majoritaire sur le plan démographique (souvent plus de 90 % de la population totale) mais socialement dominée par une petite minorité de colons européens. Elles ne ressemblent ni à ce qu'on trouve en métropole, ni aux relations qui existaient antérieurement à la conquête. Elles se caractérisent par des formes de juxtaposition, d'hybridation et parfois d'invention de formes nouvelles : il faut donc dépasser très largement le schéma classique colon/colonisé, car les relations sont en réalité beaucoup plus complexes. Dès 1951, le sociologue Georges Balandier utilisait la notion de « situation coloniale », mettant ainsi en évidence le paradoxe majeur de ces sociétés qui connaissent à la fois la séparation (ségrégation) et l'intégration (contacts, métissage, acculturation...). Depuis, les travaux n'ont cessé de se multiplier et les historiens ont bien mis en évidence l'existence de multiples formes de contacts et d'interpénétration, d'espaces de l'entre-deux, qui empêchent d'enfermer l'étude des sociétés coloniales dans une vision trop dualiste. Plus qu'à une situation coloniale, c'est à une « rencontre » coloniale que l'on assiste dans les colonies africaines, avec une très grande diversité d'acteurs et de multiples configurations.

Parmi ces acteurs, les Africains eux-mêmes, dont le rôle a été réévalué à la hausse par l'historiographie récente. Depuis les années 1990, les *colonial* puis *post colonial studies*, en relation avec l'histoire globale (par exemple les travaux de Ranajit Guha et ses collègues indiens), ont en effet permis de largement préciser le rôle des agents « subalternes » dans le maintien de l'ordre colonial, du point de vue concret et symbolique. L'histoire « par le bas » des *subaltern studies* conduit ainsi à mieux apprécier la marge de manœuvre des acteurs locaux vis-à-vis du pouvoir colonial et l'acceptation de

1. *Subaltern Studies: Writings on South Asian History and Society*. Les dix premiers volumes ont été publiés par Oxford University Press à Delhi, le onzième par Permanent Black/Ravi Dayal à New Delhi. Ils ont été coordonnés par différents membres du collectif : Ranajit Guha pour les six premiers volumes, Partha Chatterjee et Gyanendra Pandey pour le volume sept, ou encore David Arnold et David Hardiman pour le volume huit.

ceux qui choisissent de collaborer ou de s'en accommoder. Jean-François Bayart et Romain Bertrand appellent « transaction hégémonique » cette situation qui implique non seulement la reconnaissance de la puissance des colonisateurs mais aussi une participation active des « collaborateurs », acteurs à part entière d'un État colonial en formation. Mais ces sociétés coloniales sont aussi fragiles, à l'image de la fragilité de l'ordre colonial lui-même. Elles sont soumises aux aléas économiques, aux situations de révoltes et de contestations face auxquelles des mesures coercitives, et plus rarement incitatives, sont déployées par les puissances européennes.

B. Une indispensable histoire « par le bas » des sociétés coloniales : saisir les Africains dans leurs réalités quotidiennes

Ces profonds renouvellements historiographiques permettent ainsi d'ouvrir de nouvelles perspectives en faisant une histoire « par le bas », à hauteur d'hommes et au ras des archives : les sociétés africaines ne peuvent être approchées que par les réalités quotidiennes des Africains et des Africaines. Plus largement, la mode éditoriale, ces dernières années, des « histoires populaires », montre bien cette tendance de fond, qu'il s'agisse du monde anglo-saxon (travaux d'Howard Zinn sur les États-Unis) ou de la France (travaux de Gérard Noiriel, de Danièle Tartakowsky ou encore de Michèle Zancarini-Fournel, pour ne citer qu'eux). Ces histoires permettent de renverser la manière d'écrire l'histoire et de redonner toute leur place à des acteurs habituellement « invisibles » ou, en tout cas, peu pris en compte, en rappelant qu'eux aussi ont une histoire très riche et une capacité d'action (ce que l'historiographie anglo-saxonne appelle *l'agency*). Cette capacité d'action passe notamment par les luttes et les mouvements protestataires, dont l'intensité, la durée, les acteurs et les formes sont d'une très grande diversité. Aucune domination extérieure n'a jamais été totale dans l'Afrique française. En d'autres termes, il est indispensable de changer la focale, à la fois en zoomant sur les acteurs locaux et en dézoomant pour replacer ces acteurs dans des circulations, des mobilités et des connexions à des échelles plus larges, au niveau du continent et du monde.

Les sociétés africaines sont en effet habituées à faire face à des situations de domination imposées depuis l'extérieur. C'est l'essence même de l'ordre colonial qui s'impose à la fin du XIX^e siècle. La « rencontre » avec l'Autre est un fait majeur et récurrent pour la plupart des Africains. Mais il est nécessaire de sortir du schéma quelque peu simpliste du face-à-face dominant/dominé, pour au contraire insister sur cette capacité des Africains et des Africaines, partout sur le continent et à toutes les époques, à faire avec la présence de ces éléments extérieurs à leurs sociétés, à s'en accommoder selon toute une gamme d'attitudes et de stratégies individuelles et collectives. La capacité des Africains et des Africaines à s'organiser et à se mobiliser, à contester, à résister, à lutter par ailleurs un autre point important du programme, d'autant qu'il s'inscrit dans ce mouvement historiographique puissant autour de la capacité d'action des acteurs. Ces luttes sont à envisager à l'échelle des individus, dont les répertoires contestataires sont d'une grande diversité. Ces mobilisations contribuent aussi à faire émerger lentement une forme de politisation des sociétés africaines, qui s'accélère tout au particulièrement au lendemain des deux conflits mondiaux et qui joue un rôle capital dans le processus des décolonisations. Ainsi, les rapports de pouvoirs au sein des sociétés africaines apparaissent davantage horizontaux que verticaux, avec de multiples situations d'adaptations, de négociations, de compromis, d'accommodement chez les Africains face à une domination plus ou moins violente imposée de l'extérieur.

C'est pour cela qu'une attention toute particulière doit être portée aux sources, qui ne peuvent se limiter aux sources produites par l'ordre colonial. C'est donc une très large variété des sources primaires